

A LA TURKA
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 71 avenue de la République
70200 LURE
Société en cours de formation

**DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 18 AVRIL 2025**

LES SOUSSIGNÉS :

- **Madame Dilek KAYA, épouse CELIK,**
née le 01 janvier 1975 à ERZINCAN (TURQUIE),
de nationalité turque,
demeurant 17 rue Roger Quillot, 70200 LURE,
- **Madame Elisa CELIK,**
née le 27 juin 2003 à MULHOUSE (68),
de nationalité française,
demeurant 17 rue Roger Quillot, 70200 LURE,
- **Madame Eylül CELIK,**
née le 11 juillet 2000 à MULHOUSE (68),
de nationalité française,
demeurant 17 rue Roger Quillot, 70200 LURE,
- **Monsieur Tuncay CELIK,**
né le 01 janvier 1972 à KELKIT (TURQUIE),
de nationalité turque,
demeurant 17 rue Roger Quillot, 70200 LURE,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A LA TURKA au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 71 avenue de la République, 70200 LURE, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 18 avril 2025 ;

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

Madame Elisa CELIK,
née le 27 juin 2003 à MULHOUSE (68),
de nationalité française,
demeurant 17 rue Roger Quillot, 70200 LURE,

Madame Eylül CELIK,
née le 11 juillet 2000 à MULHOUSE (68),
de nationalité française,
demeurant 17 rue Roger Quillot, 70200 LURE,

Madame Elisa CELIK et Madame Eylül CELIK disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

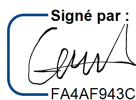
Madame Elisa CELIK et Madame Eylül CELIK acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappées d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de leurs fonctions, Madame Elisa CELIK et Madame Eylül CELIK auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

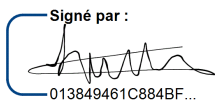
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à LURE
Le 18 avril 2025

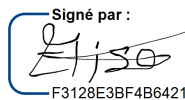
Madame Eylül CELIK

Signé par :

FA4AF943C46746F...

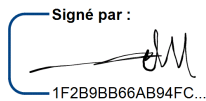
Madame Dilek KAYA, épouse CELIK

Signé par :

013849461C884BF...

Madame Elisa CELIK

Signé par :

F3128E3BF4B6421...

Monsieur Tuncay CELIK

Signé par :

1F2B9BB66AB94FC...